

N° 0917 /AIRP/KKE/kac/acn

Abidjan, le 06.04.2021


**AVIS D'ARRÊT DE COMMERCIALISATION
DE CYTEAL SOLUTION FLACON DE 1000 ML**

A l'attention des professionnels de santé

Le laboratoire PIERRE FABRE MEDICAMENT, en accord avec l'Autorité Ivoirienne de Régulation Pharmaceutique, procède pour des raisons commerciales, **à l'arrêt de la commercialisation de CYTEAL® solution, flacon de 1000 ml.**

Par conséquent, l'attestation de visa d'enregistrement N° E-80-1589 du 27/01/1982 du médicament **est abrogée.**

Les quantités disponibles sur le territoire ivoirien à la date de signature du présent avis, seront commercialisées jusqu'à épuisement des stocks.


Dr Assane COULIBALY

Ampliation :

- Cabinet du Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique
- Nouvelle PSP-CI (Pour diffusion)
- CNOP (pour diffusion)
- CNOM (pour diffusion)
- UNPPCI (pour diffusion)
- Syndicat des Médecins Privés (pour diffusion)
- SYNACASS-CI (pour diffusion)
- Grossistes - Répartiteurs (pour diffusion)
- Laboratoire BMS